

**CONSEIL
PROFESSIONNEL
DE
L'INDUSTRIE
DES
GARAGES**
du canton de Genève

Commission paritaire



CHARGES SOCIALES SUR LES SALAIRES

(en vigueur au 1^{er} janvier 2016)

		Part patronale	Part du travailleur	Total
Régimes fédéraux	AVS - AI - APG	5.125 %	5.125 %	10.25 %
	Assurance chômage (jusqu'à CHF 148'200.- /an)	1.10 %	1.10 %	2.20 %
Régimes cantonaux	Allocations familiales	2.45 %	0.00 %	2.45 %
	Assurance maternité	0.041 %	0.041 %	0.082 %
Contributions CCT	Cotisation Formation Professionnelle (Membres UPSA uniquement)	0.46 %	0.00 %	0.46 %
	Cotisation Fonds de Participation (Personnel soumis uniquement)	0.14 %	0.20 %	0.34 %

Remarques

Le montant de la **cotisation CNA (SUVA)** ne figure pas dans ce tableau, de même que les taux des primes du **contrat collectif d'assurance perte de gain maladie**. Des informations complémentaires sur ce dernier point peuvent être obtenues auprès d'ARGOS – Ch. des Vignes 2 – 1209 Genève (**Personne de contact : M. Omar SAYEGH** – tél : 022 544 14 66 – Fax : 022 544 14 61 – E-mail : osayegh@argos-group.ch).

Les taux des primes de la **Prévoyance professionnelle (LPP- 2^{ème} pilier)** ne figurent pas dans ce tableau.